

ANCIEN NORMAND *ORIOI*

Ce terme d'architecture, qui ne se rencontre que dans des documents normands ou anglo-normands, n'est pas resté inconnu des archéologues et des lexicographes. Mais sur le sens précis qu'il convient de lui attribuer les opinions sont très divergentes.

L'article de Godefroy (*Oriol*, 2) est ainsi conçu : «*eurieul, œurieul*, s. m. porche, allée, galerie, corridor.» Suivent cinq exemples dont aucun n'appuie nettement les traductions proposées. Le plus significatif est fourni par le couplet 1081 de la *Vie de Saint Thomas* par Garnier de Pont-S^{te}-Masence (éd. Walberg, Lund 1922).

«A l'uis de la chambre ot un oriol fermé,
Dreit devers le chardin [é. à d. jardin]...
a cel orioi sont li chevalier turné.»

S'il fallait prendre *fermé* au sens moderne, il en résulterait que l'*oriol* était non une galerie ouverte, mais un lieu clos ou susceptible de l'être. Mais il est possible que le mot doive être pris ici dans l'acceptation générale «établi, installé».

Le seul archéologue qui ait à ma connaissance, traité le sujet avec quelque ampleur est un spécialiste de l'architecture normande au Moyen Age, M. Quenedey.¹

«L'*oriol* était», écrit M. Quenedey, «en général à Rouen une pièce de petites dimensions, largement aérée et éclairée... Tandis qu'en Angleterre l'*oriol* se réduisait à une lanterne ajourée en encorbellement sur la façade, il devenait, dans la France du Nord tout au moins, un

1. *L'Habitation normande* (Rouen 1926), 243-8. — L'article *oriol* dans le *Glossaire archéologique* de V. GAY n'apporte rien de nouveau : le mot y est traduit, d'après Godefroy, par «porche» et le seul texte cité est celui de la *Vie de St Thomas*.

belvédère couronnant un escalier. Aux xv^e et xvi^e siècles, on le fait saillir au-dessus de la toiture de la maison et on organise à la partie supérieure une petite pièce formant un octogone allongé et percée de fenêtres donnant des vues sur les alentours.»

Des deux testes littéraires que cette note a pour objet de verser au dossier l'un est intéressant par son antiquité, mais il ne nous apprend rien et il suffira de le mentionner en note.²

L'autre nous est fourni par le *Traité d'enseignement grammatical et moral* de Gautier de Biblesworth, écrit en Angleterre vers 1300.³ L'auteur, après avoir décrit les rigueurs de l'hiver, s'abandonne à une digression qu'il est nécessaire de citer en entier et de traduire :

«Mès vodroie suz plume mole	
Seer près du fu ke a la carole,	
Chapeu vestir de blauverole,	
Cu de quiller primerole,	
Pur fair chapeus a clers d'escole	604
Ki par bost qui ne vaut frevole	
Et par Knyvet ov[e] virole	
Sevent atrere feme folle,	
Dunt tous ki sunt de tel escole	608
Vaudroient plus en la jayhole	
Ke jeune femme en oriole...»	

TRADUCTION : «J'aimerais mieux être assis près du feu sur un moelleux coussin de plume que conduire une carole, que porter une couronne de bleuets ou cueillir des primevères pour faire des guirlandes destinées à ces écoliers qui par de frivoles protestations et vanteries ou par l'offre de petits canifs ornés de viroles savent enjoler les folles femmes. Les gens de cette espèce seraient mieux à leur place dans un cachot que les jeunes femmes dans un oriol.»

Du dernier vers on peut conclure que l'*oriol* était un petit salon d'agrément que les jeunes maîtresses de maison préféraient aux majestueuses salles des châteaux et où elles recevaient volontiers quelques

2. Il est emprunté au *Roman d'Enéas*, écrit vers 1170 (éd. SALVERDA DE GRAVE dans «Les Classiques français du Moyen Age», nos 44 et 62), v. 458-62. — Il fait partie de la description de la ville que Didon est en train de bâtir :

«Granz rues ot en la cité,
Et palès riches a planté...
Et aleors et parleors.»

Au lieu de *aleors* (462), les manuscrits *FG* donnent *oriels HI oveors*.

3. Ed. A. OWEN, *Le Traité de Walter de Biblesworth sur la langue française* (Paris 1927), thèse d'Université ; sur cet ouvrage voy. «Romania», LV, 575.

4. Lçons rejetées du manuscrit : 600 *ke*] *ki* — 603 *vestir*] *vestu* — 607 *sevent*] *sovent* — 609 *ke*] *ki*. Au vers 605 je n'hésite pas à corriger *frenole* en *frevole*, substantif signifiant frivolité, bagatelle. D'après miss OWEN, *bost* serait l'anglais *boast*, fanfaronnade. — Sur les *canivets* utilisés comme cadeaux galants (V. 606), voy. P. MEYER, *Le Conte des petits couteaux* dans «Romania», XIII, 595.

intimes, en somme quelque chose d'analogue au «boudoir» du XVIII^e siècle.

L'étymologie de ce mot n'est rien moins que claire. *Aureolus*, pris substantivement, fournit, au regard de la forme, un étymon irréprochable, puisque cette forme même a donné naissance à un homonyme parfait (le nom de l'oiseau). L'oriol serait, dans cette hypothèse, un édifice «doré» par les rayons du soleil. Mais dans la région qui nous intéresse un belvédère est plus souvent battu par le vent que caressé par les rayons solaires. Je propose donc de voir dans *oriol* un dérivé d'une autre racine, celle de *aura*, «souffle, vent», racine qui n'a pas eu sur notre sol moins de vitalité que celle de *aurum*, comme l'attestent, en ancien français *ore*, *oré* et en français ancien et moderne *orage*. L'emploi de la désinence diminutive étonne au premier abord ; mais il peut s'expliquer en partie, par l'influence du dérivé *aureolus* ; au reste un édicule de dimensions aussi restreintes pouvait être désigné par un diminutif sans que personne s'en étonnât.

A. JEANROY

Institut de France.